



ANIMATEUR DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE SELON NF C 18-510

➤ **Former un animateur de formation en interne, vous permet d'optimiser la gestion en temps réel les habilitations électriques de vos salariés (formation initiale et recyclage).**



DURÉE

4 jours (28 heures) :
 - 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
 - 2 jours de formation habilitation électrique ;
 - 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations habilitation électriques dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988
 Norme NF C 18-510
 L4121-1 du Code du travail.
 Décret 2010-1118 du 22/09/2010

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation habilitation électrique.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur, fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Rappel : l'énergie, les générateurs et les circuits électriques ;
- ⇒ Le risque électrique : les types de contact, les dommages sur le corps humain et sur les installations et équipements ;
- ⇒ La norme NFC 18-510 et la prévention des risques électriques ;
- ⇒ L'habilitation selon la norme NF C 18-510 : définitions et responsabilités des opérateurs ;
- ⇒ Les travaux hors tension : la consignation et le rôle de chacun ;
- ⇒ Les travaux au voisinage d'installations sous tension ;
- ⇒ Les interventions ;
- ⇒ Les appareils de commande et de protection ;
- ⇒ Les appareils de mesure et de contrôle, les outils et équipements de protection ;
- ⇒ Moyens de prévention, secours.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos plannings

Réf formation : ANIM04-AFH